

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GARD


**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MEYNES**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, ET LE VINGT-SEPT AVRIL À 19 HEURES 15 MINUTES, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, par son Maire en exercice, M. Fabrice FOURNIER.

Etaient présents :

M. Fabrice FOURNIER, M. Clément MONNIER, Mme Sonia REBOUL, M. Jean-Luc FORTIN, Mme Morgane ANDRE-BERNAVON, Mme Alexandra MORAND, M. Christophe CURIE, M. David EYSETTE, M. Stéphan LAUTHIER, Mme Karine PHILIPPE, Mme Patricia PIERREDON, M. Bastien VALENTE, M. Brice VOULAND, M. Nicolas GEMBERLE, Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL, M. Jacques VIGNAL

Excusés ayant donné procuration :

Mme Fanette FESSY-PAQUET à Mme Sandrine DEYLAUD-VIGNAL
M. Alexandre SENERS à M. Jacques VIGNAL

Absents :

Mme Gaëlle GUILLERMIN

Le quorum du Conseil Municipal étant atteint, M. Clément MONNIER a été désignée secrétaire de séance à la majorité des suffrages

N° 2023-028 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA RD 264 - CHEMIN DES AIRES - DEPARTEMENT

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le projet d'aménagement de la RD 264 chemin des Aires ayant pour objectif de sécuriser les circulations piétonnes et cyclistes et de relier la voie verte sur l'axe partant des services techniques à la piscine communale René Seydoux et dont le coût prévisionnel s'élève à **575 797.50 € HT soit 690 957.00 € TTC** est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès du Conseil Départemental.

Le projet sera réalisé le dernier trimestre 2024.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**

ARRÊTE le projet d'aménagement de la RD 264 chemin des Aires comme indiqué ci-avant

SOLLICITE une subvention auprès du Conseil départemental

INSCRIT le montant de ces dépenses au budget de la commune en section d'investissement

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme

Le Maire

Fabrice FOURNIER